

1.0

Portrait de l'ESS
en région
Centre-Val de Loire

La région Centre-Val de Loire possède une économie marquée par le poids des activités agricoles et industrielles qui génèrent encore une part importante du PIB régional. Les activités de services, bien que représentant la première catégorie d'activité, pèsent ainsi moins que dans d'autres régions de France. Pour cette raison, le poids des entreprises de l'ESS, traditionnellement mieux représentées dans les activités de service, était jusqu'à très récemment moins important comparé à des régions comme la Bretagne ou les Pays-de-La-Loire ou par rapport à la moyenne nationale.

Avec une croissance de 26 % de ses emplois entre 2000 et 2014, l'ESS s'est fortement développée en région Centre-Val de Loire où elle représente désormais 10,5 % des effectifs salariés et 11 % des établissements employeurs, soit des pourcentages supérieurs aux moyennes nationales.

La première partie de l'Atlas dresse ainsi le portrait de l'ESS régionale. Elle explique son organisation, sa répartition territoriale, les secteurs d'activité où elle est le mieux représentée ou encore l'évolution de ses emplois. L'objectif est de mieux cerner ses caractéristiques pour mieux appréhender ses enjeux.

Chiffres clés



LES EFFECTIFS SALARIÉS DE L'ESS

- L'ESS représente **10,5 % des emplois de la région Centre-Val de Loire**, soit un pourcentage sensiblement supérieur à la moyenne nationale (10,46 %) ;
- **L'Indre et de l'Indre-et-Loire** ont la plus forte concentration d'emplois avec, respectivement, **11,5 % et 11,6 % de leurs effectifs salariés** travaillant dans une entreprise de l'ESS.



LES ÉTABLISSEMENTS DE L'ESS

- L'ESS regroupe **11 % des établissements employeurs de la région**, soit 9 307 établissements ;
- La taille moyenne dans l'ESS est de **8,1 ETP par établissement** contre 7,1 ETP pour le reste du secteur privé hors ESS.



L'ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS L'ESS

- Les hausses du nombre d'emplois ont été les plus importantes dans les départements de **l'Eure-et-Loir (299 postes salariés supplémentaires dans l'ESS)** et de **l'Indre-et-Loire (614 postes salariés supplémentaires)** depuis 2010 ;
- Les secteurs les plus dynamiques en termes de création d'emploi sont les **activités financières et d'assurance (380 postes salariés supplémentaire entre 2010 et 2014)**, **l'action sociale (262 postes salariés supplémentaires)** et **le sport et loisirs (137 postes salariés supplémentaires)**.



LE VIEILLISSEMENT DES EFFECTIFS SALARIÉS

- **16,5 % des effectifs salariés de l'ESS vont atteindre l'âge légal de la retraite d'ici à 2019**, soit plus de 14 000 salariés dont les départs sont à anticiper ;
- **20,9 % des salariés de l'ESS dans la santé humaine, 20 % des salariés de l'ESS dans l'enseignement et 16,5 % des salariés de l'ESS dans le secteur de l'action sociale** partiront à la retraite d'ici à 2019, soit respectivement 700, 2000 et 6000 salariés.

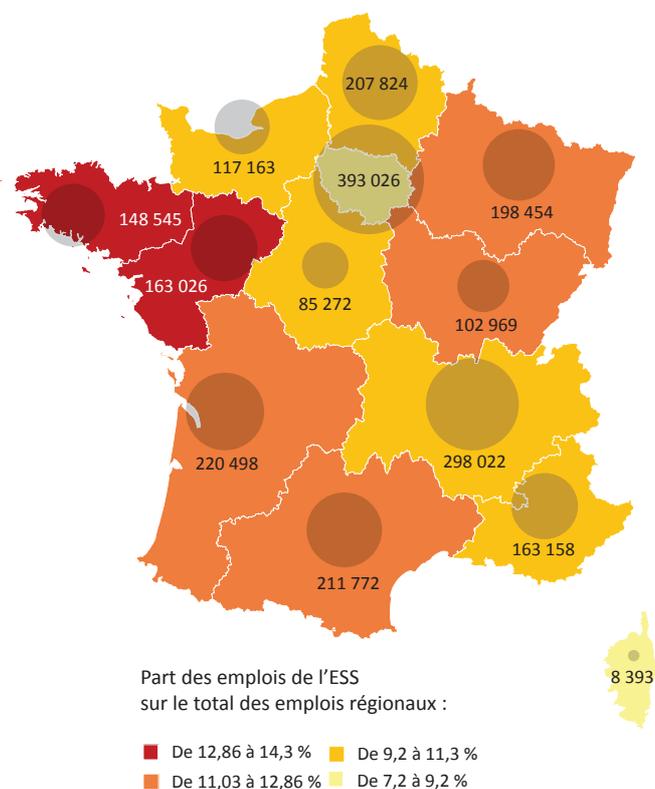
Répartition de l'ESS dans les territoires : la région Centre-Val de Loire dans la moyenne nationale

Le poids des effectifs salariés de l'ESS est utilisé ici comme clé d'entrée pour analyser la répartition territoriale de l'ESS. L'ESS représente ainsi 10,46 % des emplois en France, soit 2,3 millions de salariés. Les régions de l'Ouest ont la plus forte concentration d'emplois dans l'ESS (elle représente plus de 14 % de l'emploi privé et public en Bretagne). Inversement ce poids est moins important pour des régions comme l'Île-de-France ou encore la Corse.

La région Centre-Val de Loire à un pourcentage sensiblement supérieur à la moyenne nationale, avec 10,5 % de ses emplois dans l'ESS, soit 85 272 salariés.

Le territoire régional recouvre une grande diversité de situations. Le poids de l'ESS est plus important dans les départements de l'Indre et de l'Indre-et-Loire en ce qui concerne le poids des effectifs salariés et des établissements employeurs. Inversement, l'Eure-et-Loir et le Loiret sont les départements où les entreprises de l'ESS pèsent moins dans l'économie locale.

Les effectifs salariés de l'ESS dans les régions de France métropolitaine



Source : Observatoire Régional de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Etablissements employeurs et effectifs salariés de l'ESS par département

	Etablissements employeurs	Part des établissements employeurs de l'ESS	Effectifs salariés	Part des effectifs salariés de l'ESS
Cher	1 031	9,8 %	9 830	11,0 %
Eure-et-Loir	1 485	11,0 %	12 046	9,8 %
Indre	992	12,0 %	7 765	11,5 %
Indre-et-Loire	2 285	11,4 %	23 041	11,6 %
Loir-et-Cher	1 282	11,1 %	10 281	10,1 %
Loiret	2 232	10,8 %	22 309	9,8 %
Région Centre-Val de Loire	9 307	11 %	85 272	10,5 %

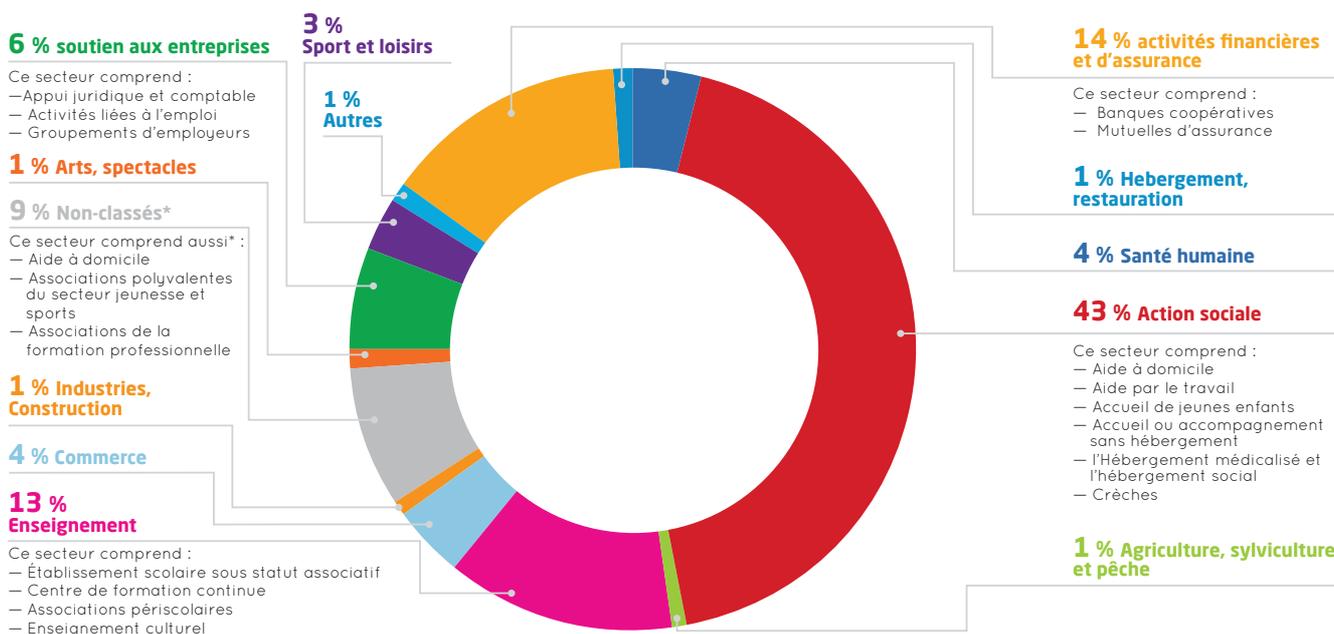
Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Les acteurs de l'ESS dans le département du Cher représentent 1 031 établissements employeurs, soit 9,8 % des établissements du Cher, et 9 830 salariés, soit 11 % des salariés du Cher.

2 Répartition sectorielle de l'ESS : 1 une économie au service de la population

Bien que présente dans tous les secteurs, les entreprises de l'ESS sont prédominantes dans les activités de service. Avec plus de 36000 salariés en région Centre-Val de Loire, l'action sociale est le secteur le plus pourvoyeur d'emplois dans l'ESS et représente 43 % de ses effectifs salariés. Les secteurs également bien représentés sont, par ordre décroissant, les activités financières et d'assurance (14 % des emplois de l'ESS), l'enseignement (13 %), le soutien aux entreprises (6 %), la santé humaine (4 %), le commerce (4 %), le sport et loisirs (1 %) ou encore les arts, spectacles (1 %).

Répartition des effectifs salariés de l'ESS par secteur d'activité

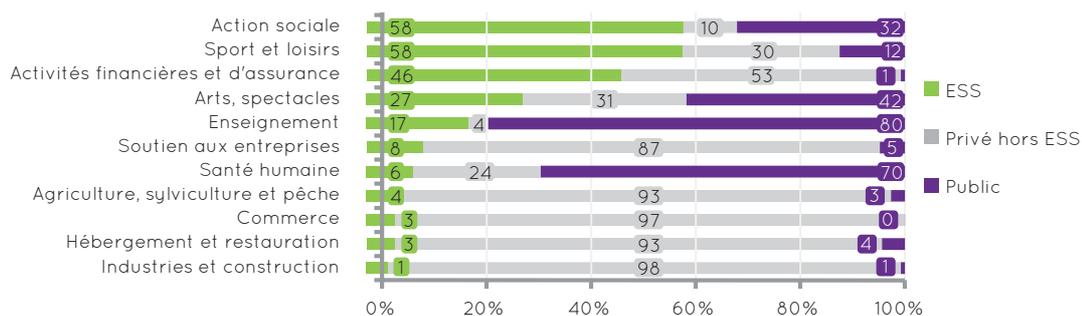


Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : L'action sociale regroupe 43 % des effectifs salariés de l'ESS

Le poids de l'ESS est déterminant dans l'évolution de certains de ces secteurs avec plus de la moitié des emplois. Ainsi, 58 % des salariés de l'action sociale et 58 % des emplois du secteur sport et loisirs sont dans des entreprises de l'ESS. Les activités financières et d'assurances concentrent des coopératives et des mutuelles qui regroupent 46 % des emplois de ce secteur.

Poids des effectifs salariés ESS, privé hors ESS et public par secteur d'activité



Lecture : 58 % des effectifs salariés de l'ESS travaillent dans un établissement de l'ESS, 10 % travaillent dans le secteur privé hors ESS et 32 % dans le secteur public

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

* La catégorie « Non classés » regroupe des associations dont l'activité ne trouve pas de codification adaptée. On y retrouve des associations de l'environnement, du sport, de la culture, de la solidarité internationale, de l'action sociale, etc.

3 1 Des associations majoritaires mais un poids élevé des coopératives et mutuelles en région Centre-Val de Loire

Les associations constituent la famille la mieux représentée au sein de l'ESS sur l'ensemble des indicateurs étudiés avec 81 % des établissements employeurs, 74 % des effectifs salariés, 72 % des effectifs en ETP et 64 % de la masse salariale de l'ESS. Viennent ensuite par ordre décroissant les coopératives (15 % des effectifs de l'ESS), les mutuelles (7 %) et les fondations (3 %).

Caractéristiques des familles de l'ESS en région Centre-Val de Loire

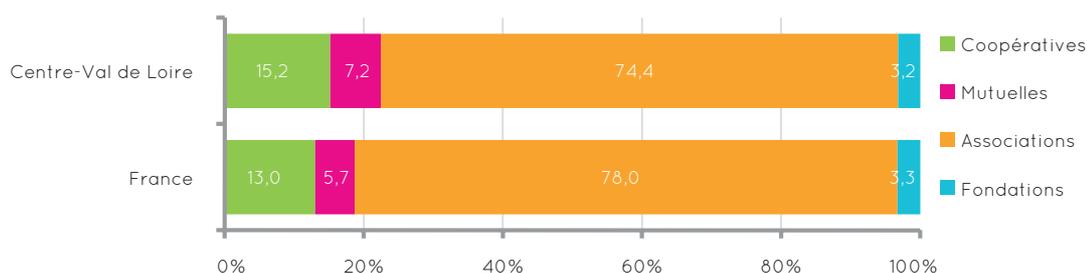
	Etablissements employeurs	Effectifs salariés	Effectifs Equivalents Temps Plein (ETP) sur l'année	Masse salariale brute annuelle (en millions d'euros)
Coopératives	1 306	12 967	12 439	468
Mutuelles	365	6 177	5 534	219
Associations	7 584	63 430	54 252	1 351
Fondations	52	2 698	2 856	60
Total ESS	9 307	85 272	75 081	2 100
Part de l'ESS sur le total régional	11 %	10,5 %	10,2 %	8,8 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : En région Centre-Val de Loire les coopératives représentent 1 306 établissements employeurs, 12 967 effectifs salariés, 12 439 ETP et une masse salariale de 468 millions d'€.

La région Centre-Val de Loire se caractérise par un poids plus élevé des coopératives et mutuelles sur les indicateurs liés à l'emploi et aux établissements employeurs. Pour les coopératives, cette forte présence est liée à une bonne implantation des établissements bancaires (activités financières et d'assurance) et des coopératives agricoles. Les mutuelles bénéficient historiquement d'une bonne implantation régionale, notamment dans les secteurs de l'action sociale et de la santé humaine. Le poids des fondations en région Centre-Val de Loire est proportionnellement identique à la moyenne nationale.

Répartition des effectifs salariés de l'ESS par famille en France et en région Centre-Val de Loire



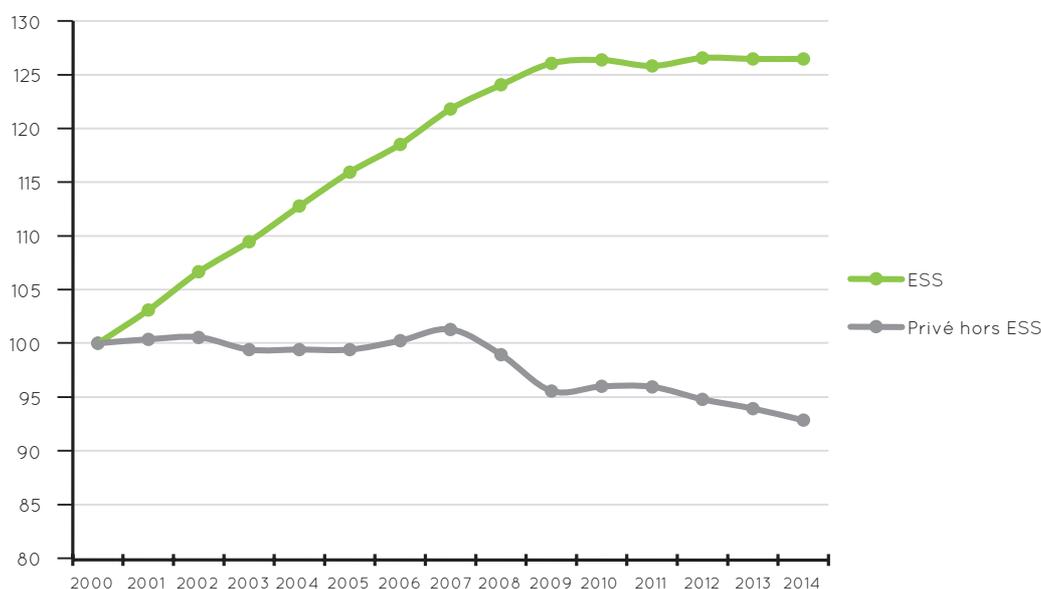
Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : En région Centre-Val de Loire, les coopératives représentent 15,2 % des effectifs salariés de l'ESS

1.4 L'emploi dans l'ESS : un gain de 15 000 postes salariés depuis une quinzaine d'années en région Centre-Val de Loire...

Une analyse sur le long terme de l'évolution du nombre de postes salariés dans l'ESS et dans le secteur privé hors ESS permet de montrer l'importance croissante prise par l'ESS dans l'économie régionale.

Evolution de l'emploi dans l'ESS et le secteur privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire (indice base 100 : 2000)



Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

On constate ainsi qu'entre la fin de l'année 2000 et la fin de l'année 2014, l'emploi dans l'ESS a progressé de plus de 15 000 postes salariés (soit une hausse de 26 %), alors que sur la même période le reste de l'emploi privé hors ESS perdait 42 000 postes (soit une diminution de 7 %).

Evolution de l'emploi dans l'ESS et privé hors ESS entre 2000 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2000 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2000 et 2014
ESS	26 %	15 731
Privé hors ESS	-7 %	-42 000

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre 2000 et 2014, l'emploi dans l'ESS a augmenté de 26 %, soit une hausse de 15 731 postes salariés

Note méthodologique : les données utilisées pour mesurer l'évolution de l'emploi sont issues de la base nationale AcoSS-Urssaf et correspondent aux effectifs salariés du secteur privé ayant un contrat de travail au quatrième trimestre de l'année civile. Ces données n'intègrent que les employeurs du secteur privé, payant leurs cotisations sociales au niveau de l'Urssaf du secteur concurrentiel. Sont exclus : les administrations publiques, l'éducation et la santé non-marchande et l'emploi de personnel par les particuliers. Elles ne prennent pas en compte les employeurs affiliés à la MSA, notamment les coopératives de la sphère agro-alimentaire.

15 ...mais une évolution de l'emploi 1 plus contrastée dans l'ESS depuis 2010

L'évolution de l'emploi dans l'ESS sur une période récente est plus contrastée. On assiste ainsi à une stagnation du nombre de ses postes salariés avec une croissance de l'emploi proche de zéro sur la période 2010-2014 : hausse de 0,1%, soit une augmentation de 60 postes.

Cette tendance est variable selon les départements et les secteurs d'activité. L'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire sont les départements qui ont connu les hausses les plus importantes entre 2010 et 2014 avec, respectivement, des augmentations de 299 et 614 postes salariés. Deux départements ont connu une baisse de leurs effectifs : l'Indre (avec une diminution de 270 postes salariés) et le Loiret (diminution de près de 600 postes). Les effectifs stagnent pour le Cher et le Loir-et-Cher à l'image de la moyenne régionale.

En comparaison, le nombre de postes salariés dans les entreprises du privé hors ESS a diminué dans tous les départements de la région.

Evolution de l'emploi dans l'ESS par département entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2010 et 2014
Cher	0,0 %	0
Eure-et-Loir	3,2 %	299
Indre	-3,8 %	-270
Indre-et-Loire	2,8 %	614
Loir-et-Cher	0,1 %	5
Loiret	-3,0 %	-588
Région Centre-Val de Loire	0,1 %	60

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre 2010 et 2014, l'emploi dans l'ESS dans le département de l'Eure-et-Loir a augmenté de 3,2 %, soit une hausse de 299 postes salariés

Entre 2010 et 2014, les secteurs les plus dynamiques en termes d'emploi sont les activités financières et d'assurance (avec une hausse de 379 postes salariés), l'action sociale (hausse de 261 postes) et le sport et loisirs (hausse de 137 postes). L'emploi dans le secteur du soutien aux entreprises (appui juridique, activités liées à l'emploi, etc.) a chuté de 771 postes salariés au cours de cette période, soit une contraction de 18% de ses postes. Les secteurs de l'hébergement, restauration et de l'enseignement ont respectivement connu des baisses de 194 et 187 postes salariés.

Evolution de l'emploi dans l'ESS par secteur d'activité entre 2010 et 2014 en région Centre-Val de Loire

	Taux de croissance des emplois de l'ESS entre 2010 et 2014 (%)	Solde net d'évolution de postes entre 2010 et 2014
Action sociale	0,7	262
Activités financières et d'assurance	6,2	379
Agriculture, Industrie, Construction	-16,5	-76
Arts, spectacles	1,1	19
Commerce	-1,8	-21
Enseignement	-2,6	-187
Hébergement et restauration	-21,0	-194
Santé humaine	8,6	258
Soutien aux entreprises	-18,3	-771
Sport et loisirs	4,0	137

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire d'après ACOSS-URSSAF Centre

Lecture : Entre 2010 et 2014, l'emploi dans l'ESS dans le secteur de l'action sociale a augmenté de 0,7 %, soit une hausse de 262 postes salariés

1.6 L'ESS, un employeur de taille

On comptabilise 9 307 établissements employeurs dans l'ESS, soit 11 % des établissements régionaux (contre 9,5 % à l'échelle nationale). Une entreprise de l'ESS compte en moyenne 8,1 ETP en Centre-Val de Loire (9,1 en France), contre 7,1 pour le secteur privé hors ESS.

Près de 80 % des structures de l'ESS ont moins de 10 salariés, ce chiffre élevé est néanmoins inférieur au reste du secteur privé (86 % sont des TPE). Inversement, les PME entre 10 et 250 salariés sont mieux représentés dans l'ESS comparé au reste du secteur privé.

Répartition par taille des établissements de l'ESS, du privé hors ESS et du public en région Centre-Val de Loire

	ESS	Privé Hors ESS	Public
TPE (Très Petites Entreprises) 0 à 9 salariés	79,8 %	86,0 %	62,7 %
PME (Petites et Moyennes Entreprises) 10 à 249 salariés	20 %	13,8 %	36,1 %
ETI-GE (Entreprise de Taille Intermédiaire - Grande Entreprise) Plus de 250 salariés	0,2 %	0,3 %	1,2 %
Ensemble des tranches	100 %	100 %	100 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Les établissements de 10 à 249 salariés (PME) représentent 20 % de l'ensemble des établissements de l'ESS en région Centre-Val de Loire

L'analyse par secteur d'activité montre que 24 % des TPE dans l'ESS appartiennent au secteur du sport et loisirs (notamment dans le domaine sport dont font partie les clubs). La catégorie service divers qui comptabilise 16 % des TPE de l'ESS regroupe notamment le domaine des services aux entreprises (groupements d'employeurs, les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA) ou encore certaines structures d'insertion par l'activité économique).

L'action sociale concentre 39 % des PME de l'ESS en région Centre-Val de Loire (dont 40 % uniquement pour le sous-secteur de l'hébergement médico-social et social), suivi de l'enseignement et des services divers qui rassemblent chacun 15 % des PME de l'ESS.

Les entreprises de plus de 50 salariés (regroupées ici dans la catégorie ETI-GE) se retrouvent essentiellement dans trois secteurs : les activités financières et d'assurance, l'action sociale et l'enseignement.

Taille des établissements de l'ESS par secteur d'activité

	TPE	PME	ETI-GE
Action sociale	8	39	33
Activités financières et d'assurance	12	12	48
Agriculture, Industrie, Construction	1	2	-
Arts, spectacles	10	1	-
Enseignement	6	15	14
Non-classés	22	10	-
Santé humaine	1	4	-
Sport et loisirs	24	2	-
Services divers	16	15	5
Total	100 %	100 %	100 %

Lecture : 39 % des PME de l'ESS sont dans le secteur de l'action sociale

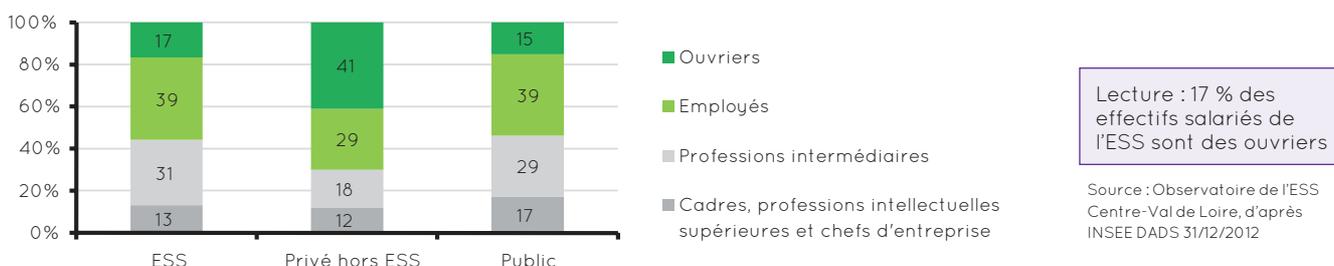
Source : Observatoire de l'ESS Centre, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

*Les notions de TPE, PME et ETI-GE renvoient aux catégories d'entreprises définies par la loi de modernisation de l'économie 2008 mais pas à sa notion générale d'entreprise (qui renvoie ici à la notion d'établissement). La catégorie PME n'inclut pas les TPE.

Vingt métiers concentrent 60 % des emplois de l'ESS

Les catégories socioprofessionnelles des employés et des professions intermédiaires sont les plus représentées dans l'ESS avec respectivement 39 % et 31 % de ses effectifs salariés. Contrairement au reste du secteur privé, le poids des ouvriers (17 %) est moins important. La proportion de cadres et professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises est légèrement supérieure au reste du secteur privé.

Catégories socioprofessionnelles des salariés de l'ESS



Les entreprises de l'ESS sont présentes dans la plupart des secteurs d'activité et les salariés de l'ESS exercent en majorité des professions identifiées dans la nomenclature de l'INSEE (nomenclature PCS_ESE qui comprend 412 catégories de métiers). Néanmoins, les vingt métiers les mieux représentés concentrent plus de 60 % des postes salariés de l'ESS et un tiers des emplois de l'ESS se concentrent dans quatre métiers.

Ainsi le métier d' « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » compte le plus grand nombre d'emplois : il regroupe à lui seul 11,5 % des emplois de l'ESS, soit plus de 9 000 postes. Cette spécificité s'explique par la forte présence des établissements de l'ESS dans l'action sociale (43 % des effectifs salariés). Viennent ensuite les métiers d' « ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel » (7,3 % des postes), de « personnel enseignant du secondaire et du supérieur » (4,1 %), de « secrétaires » (3,8 %) ou encore des « aides-soignants » (3,3 %). Certains métiers sont presque exclusivement employés dans des structures de l'ESS, à l'image des Educateur(trice)s techniques spécialisé(e)s, moniteur(trice)s d'atelier (86 % d'entre eux travaillent dans l'ESS), les Moniteur(trice)s éducateur(trice)s (81 %), les cadres de l'intervention socio-éducative (79,8 %), les aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales (74,6 %) ou les animateurs socioculturels et de loisirs (68 %).

Les 20 principaux métiers exercés par les salariés de l'ESS en région Centre-Val de Loire

Métier	Part dans le total des emplois de l'ESS (en %)	Part des emplois ESS dans le métier (%)
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	11,5	74,6
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel	7,3	14,7
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	4,1	15,5
Secrétaires	3,8	15,3
Aides-soignants	3,3	14,6
Autres employé(e)s administratif(ive)s	3,2	13,1
Agents de service hospitaliers	3,1	16,0
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	2,9	53,1
Animateur(trice)s socioculturels et de loisirs	2,8	68,7
Employé(e)s des services comptables ou financiers	2,5	15,0
Chargé(e)s de clientèle bancaire	2,2	S
Aides médico-psychologiques	2,2	66,7
Nettoyeur(se)s	2,0	10,5
Employé(e)s des services techniques des banques et des assurances	2,0	S
Moniteur(trice)s et éducateur(trice)s sportifs, sportifs professionnel-le-s	1,9	51,5
Cadres des services administratifs et financiers	1,8	13,0
Employé(e)s des services commerciaux de la banque	1,8	S
Enseignant(e)s du primaire	1,8	S
Infirmier(ère)s	1,6	8,7
Cadres de l'intervention socio-éducative	1,5	79,8

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 11,5 % des effectifs salariés de l'ESS occupent le métiers d' « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » et 74,6 % des salariés appartenant à la catégorie de métier « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » travaillent dans une structure de l'ESS

∞ Une forte féminisation

└ du salariat dans l'ESS

L'emploi dans l'ESS est fortement féminisé avec près de 68 % des postes salariés occupés par des femmes, contre 40 % dans le secteur privé hors ESS et 65,6 % dans le secteur public.

Répartition par genre des emplois dans l'ESS, le privé hors ESS et le public

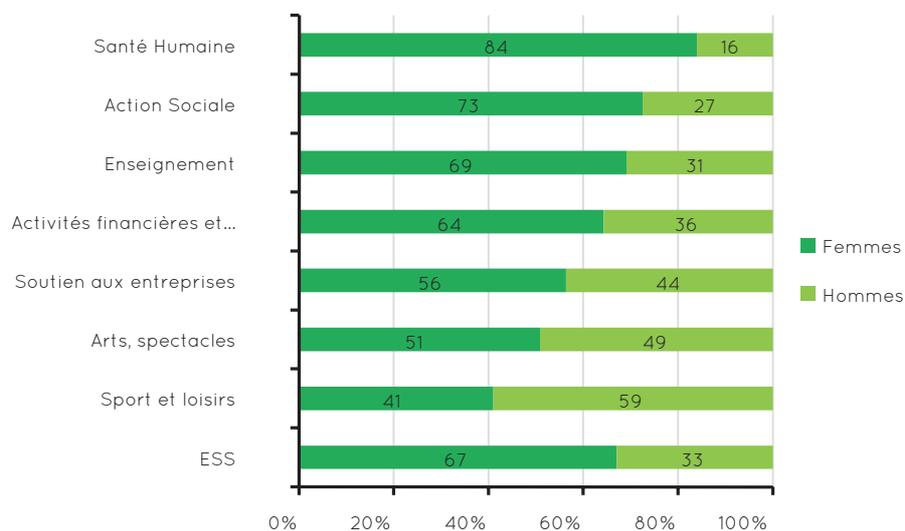
	ESS	Privé hors ESS	Public
Femme	67,8	40,2	65,6
Homme	32,2	59,8	34,4
Total	100 %	100 %	100 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : 67,8 % des salariés de l'ESS sont des femmes

Ce poids important du salariat féminin s'explique en grande partie par la présence des entreprises de l'ESS dans des secteurs d'activité plus féminisés. Les femmes représentent ainsi 84 % des effectifs salariés du secteur de la santé humaine, 73 % de l'action sociale, 69 % de l'enseignement ou encore 64 % des activités financières et d'assurance.

Répartition des emplois dans l'ESS par genre et par secteur d'activité



Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 84 % des salariés travaillant dans une structure de l'ESS dans le secteur de la santé humaine sont des femmes

9. Des conditions d'emploi variables

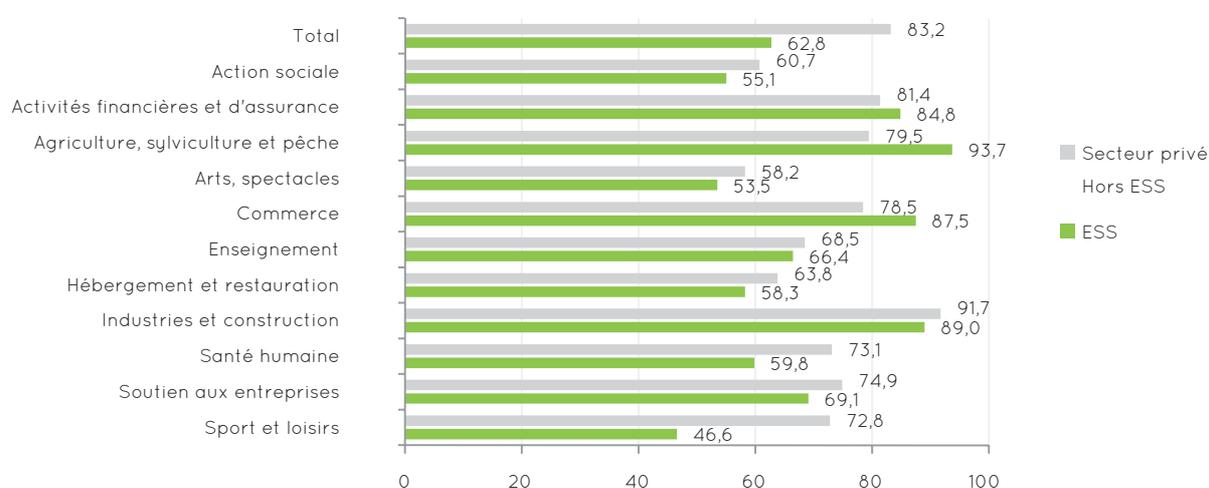
1 dans l'ESS en fonction des secteurs d'activité

On observe un poids moins important des emplois à temps complet dans l'ESS : 62,8 % des postes sont des temps complets, contre 83,2 % pour le reste du secteur privé.

Le poids des salariés, employés à temps partiels est variable en fonction des secteurs d'activités. Ainsi 84,8 % des postes salariés sont à temps complet dans les activités financières et d'assurances, contre 46,6 % dans le secteur du sport et loisirs.

Par ailleurs, 43 % des postes salariés occupés par des femmes dans l'ESS sont des postes à temps partiel, contre 25 % pour les hommes.

Part des emplois à temps complet par secteur d'activité



Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 84,8 % des salariés de l'ESS dans le secteur des activités financières et d'assurance sont à temps complet

La part des salariés en CDI, bien que représentant près de 77 % des effectifs, est inférieure au reste du secteur privé hors ESS (83,8 %). Cette part des salariés en CDI est variable selon les secteurs : elle est élevée dans les secteurs de la santé humaine (91 % de salariés en CDI), dans l'enseignement (87 %) et plus faible dans les secteurs où l'activité peut connaître des pics saisonniers (les arts, spectacles et sport et loisirs).

Type de contrats de travail dans l'ESS et le privé hors ESS

	ESS	Secteur privé hors ESS
CDI	76,9	83,8
CDD	9,6	6,2
Autres contrats*	13,4	10
Total	100 %	100 %

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

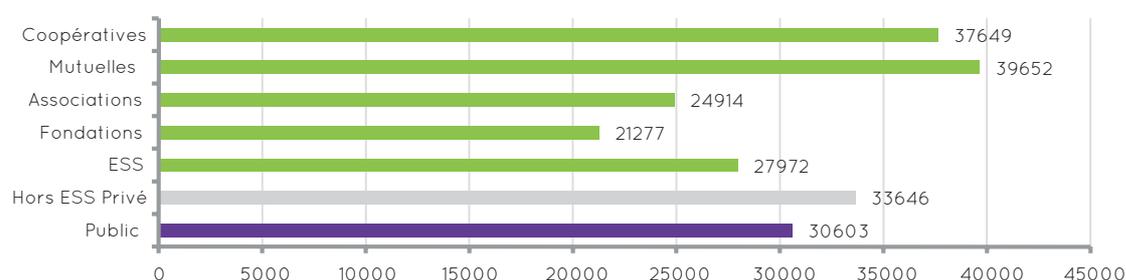
Lecture 76,9 % des effectifs salariés de l'ESS occupe un poste en CDI

*La catégorie « Autres contrats » regroupe notamment les emplois aidés et les contrats d'insertion.

1.10 Des salaires moins élevés mais des écarts de rémunérations entre salariés plus faibles au sein de l'ESS

Les rémunérations brutes distribuées aux salariés de l'ESS rassemblent 8,8 % du total des rémunérations distribuées en région Centre-Val de Loire. Le salaire annuel brut moyen dans l'ESS est de 27 972 euros, contre 33 646 euros pour le secteur privé hors ESS et 30 603 euros pour le secteur public. Ces moyennes cachent cependant d'importantes disparités entre les différentes familles. On retrouve ainsi des salaires annuels bruts moyens beaucoup plus élevés pour les coopératives et les mutuelles (avec respectivement 37 649 euros et 39 652) et, inversement, des salaires moins importants pour les associations (24 914 euros) et les fondations (21 277 euros).

Répartition des salaires annuels bruts moyens dans les différentes familles de l'ESS et hors ESS

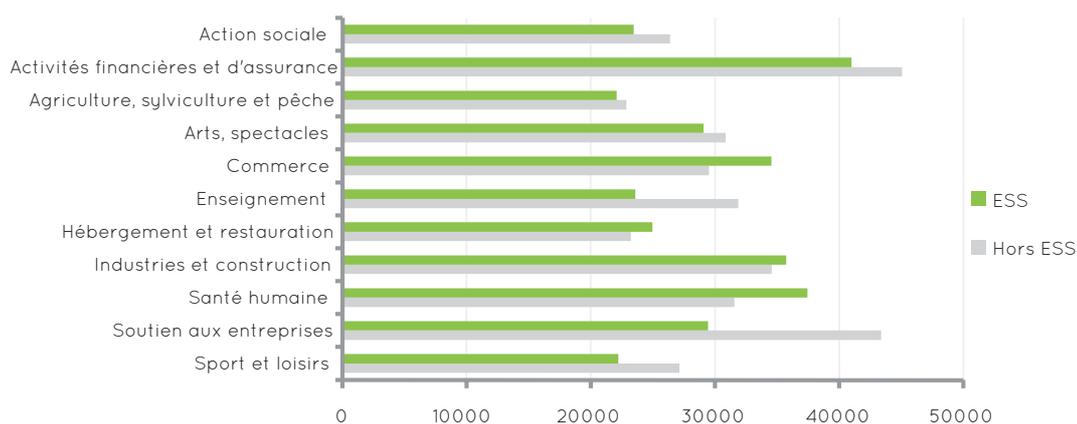


Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Le salaire annuel brut moyen dans les coopératives est de 37 649 €

Ces écarts de salaires sont également contrastés en fonction des secteurs. Les salariés travaillant dans les activités financières et d'assurance, la santé humaine ou encore le commerce ont des salaires supérieurs à la moyenne du secteur privé hors ESS. Ces écarts de salaires sont également dus à la nature de l'emploi dans certains secteurs où les salariés sont plus souvent à temps partiel.

Répartition des salaires annuels bruts moyens dans l'ESS et hors ESS par secteur d'activité



Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE CLAP 31/12/2013

Lecture : Le salaire annuel brut moyen dans l'action sociale est de 23 465 € pour les acteurs de l'ESS et de 26 372 € pour le secteur privé hors ESS

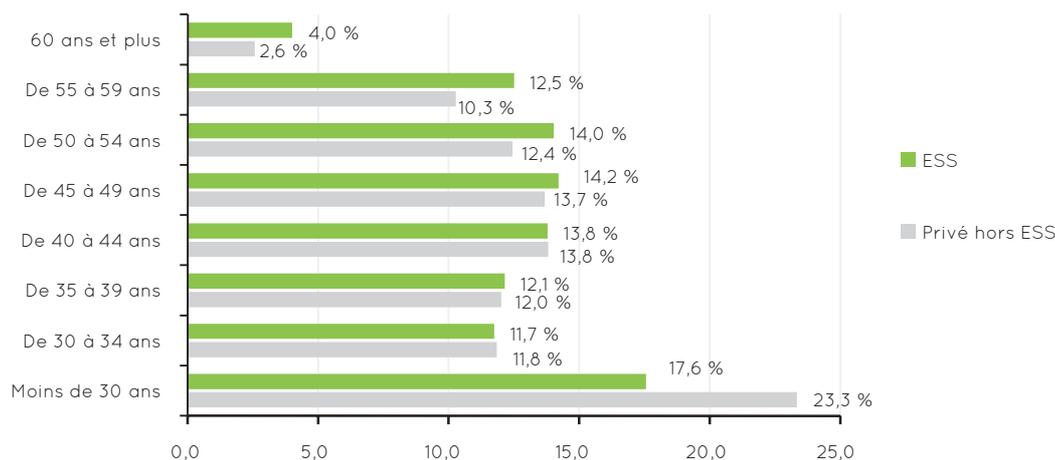
Une étude publiée par l'INSEE en 2012* sur la question des salaires soulignait qu'on observait au sein des structures de l'ESS des écarts de rémunérations moins importants entre les plus faibles et les plus hautes rémunérations que dans le secteur privé hors ESS. L'étude souligne également que ce constat d'une échelle salariale plus resserrée vaut pour l'ensemble des familles de l'ESS. Ainsi, le rapport entre les 10 % des salariés ayant les revenus les moins élevés avec les 10 % des salariés ayant les revenus les plus élevés est plus faible dans l'ESS (avec un indice de dispersion de 2,7) que dans le reste du secteur privé (où l'indice est de 3,1).

* INSEE PREMIERE n°1390, Février 2012

Le vieillissement des effectifs salariés de l'ESS

Les salariés âgés de 55 ans et plus représentent 16,5 % des emplois de l'ESS (contre 12,9 % pour le reste de l'économie privée). Ainsi d'ici à 2019, ce sont plus de 14 000 salariés qui auront atteint l'âge légal de la retraite et dont la transmission des savoirs et savoir-faire devra être anticipée.

Répartition par tranches d'âges des salariés de l'ESS et du secteur privé hors ESS

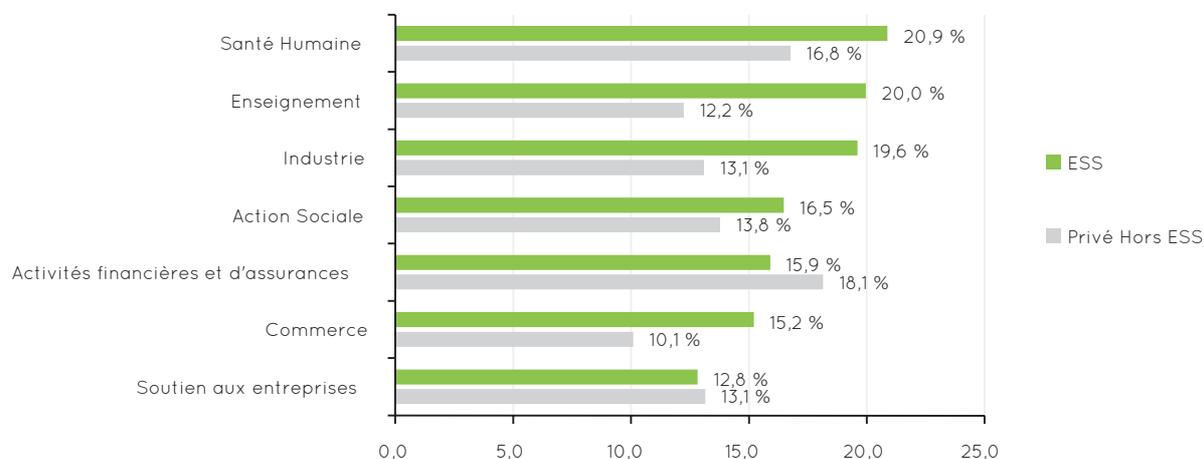


Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : Les salariés âgés de moins de 30 ans représentent 17,6 % des effectifs salariés de l'ESS

Ces départs à la retraite auront un impact particulièrement important sur les secteurs de la santé humaine (près de 700 salariés, soit 20,9 % des effectifs, auront atteint l'âge légal de départ à la retraite d'ici à 2019), de l'enseignement (près de 2 000 salariés, soit 20 % des effectifs), de l'action sociale (près de 6 000 salariés soit 16,5 % des effectifs) ou encore des activités financières et d'assurance (plus de 1 900 salariés, soit 16 % des effectifs).

Part des salariés âgés de 55 ans et plus dans l'ESS et dans le privé hors ESS par secteur d'activité



Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 20,9 % des effectifs salariés de l'ESS dans le secteur de la santé humaine sont âgés de 55 ans et plus

1.12 Les métiers qui seront impactés par les départs à la retraite

Parmi les principaux métiers identifiés dans l'ESS, certains vont connaître une vague importante de départs à la retraite dans les dix prochaines années.

Ainsi ce sont plus d'un tiers des effectifs qui partiront à la retraite à l'horizon 2022 pour les « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales », le « personnel enseignant du secondaire et du supérieur », les « agents de service hospitaliers », les « nettoyeur(se)s » ou encore les « cadres des services administratifs et financiers ».

Les métiers qui vont être les plus concernés par les départs à la retraite dans l'ESS

	Part dans le total des emplois de l'ESS (en %)	Nombre de postes salariés de 50 ans et plus	Part des salariés de 50 ans et plus (en %)
Aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales	11,5	3 714	40,0
Ouvrier(ère)s non qualifié(e)s de type industriel	7,3	1 246	21,2
Personnel enseignant du secondaire et du supérieur	4,1	1 196	36,0
Secrétaires	3,8	1 033	33,9
Agents de service hospitaliers	3,1	875	34,6
Autres employé(e)s administratif(ive)s	3,2	626	24,5
Nettoyeur(se)s	2,0	625	38,4
Aides-soignants	3,3	623	23,2
Cadres des services administratifs et financiers	1,8	594	41,1
Educateur(trice)s spécialisé(e)s	2,9	583	24,7
Employé(e)s des services comptables ou financiers	2,5	572	28,1

Source : Observatoire de l'ESS Centre-Val de Loire, d'après INSEE DADS 31/12/2012

Lecture : 11,5 % des effectifs salariés de l'ESS occupent le métiers d' « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » et 40 % des « aides à domicile, aides ménager(ère)s, travailleur(se)s familiales » sont âgés de 50 ans et plus, soit 3 714 salariés qui auront atteint l'âge légal de la retraite d'ici à 2022

→ Au-delà de la mesure de l'emploi et des établissements employeurs

Pour le milieu associatif comme pour les coopératives, les mutuelles et les fondations, l'activité bénévole (administrateur, sociétaire, bénévolat, adhérents) est fortement présente dans les structures de l'ESS et participe à son dynamisme. Il est cependant difficile de mesurer cette activité.

Les travaux menés par Recherches & Solidarités* ont permis de faire une estimation du nombre **de bénévoles en région Centre-Val de Loire dans le secteur associatif**. A partir du recoupement de différentes données, ils estiment ainsi entre **470 00 et 510 00 le nombre de bénévoles** dans les associations de la région Centre-Val de Loire, dont **188 000 à 204 000 le nombre de bénévoles intervenant au moins une fois par semaine**.

* « Les associations en Centre-Val de Loire », septembre 2015

Conclusion

Les entreprises de l'ESS ont connu une forte croissance de leurs emplois sur les quinze dernières années en région Centre-Val de Loire.

L'analyse sur le court terme montre pourtant que cette période de croissance continue est révolue et que les entreprises de l'ESS sont confrontées à une stagnation, voire à une diminution, du nombre de ses postes salariés.

Par ailleurs, la forte croissance de l'activité et des effectifs au cours des dernières années impacte les conditions d'emplois (départs à la retraite à anticiper pour la transmission des savoir et savoir-faire, professionnalisation de certains secteurs). Il s'agit de suivre ces mutations, à l'heure où ces acteurs font également face à une contraction des financements publics qui influe sur leur activité et sur leur modèle économique*.

Malgré ces évolutions, une analyse de l'ESS sur les filières d'avenir** de la région Centre-Val de Loire a montré le potentiel de développement de ces entreprises sur des activités à forte croissance : numérique, mobilité, économie verte (avec l'économie circulaire et l'écoconstruction), circuits courts alimentaires, culture, tourisme ou encore la silver économie.

* « Enquête sur le financement des entreprises de l'ESS », CRESS Centre-Val de Loire, 2015

** « La place de l'ESS dans les filières d'avenir de la région Centre », CRESS Centre-Val de Loire, 2014